



Mercredi 13 juillet 2022

Communiqué de presse

Nouvelles places de stationnement pour les deux-roues motorisés

Pour réguler et rendre plus confortable et sécurisé le stationnement des deux-roues motorisés en hyper centre, la Ville propose désormais deux nouveaux grands parkings, de part et d'autre de la place des Quinconces, à l'ombre : un provisoire, allées d'Orléans (100 places) et un définitif, allées de Bristol (80 places).

Celui des allées d'Orléans est déjà ouvert. Celui des allées de Bristol ouvrira d'ici le 14 juillet. Ainsi, le nombre de places deux-roues motorisés autour du secteur borné aura pratiquement doublé.

Libérer et apaiser l'espace piéton

L'objectif pour la Ville est d'éviter le stationnement parfois anarchique de certains scooters et motos et ainsi d'apaiser le cœur de ville, en particulier d'y faciliter le déplacement des piétons sur des trottoirs désencombrés. Il s'agit de libérer l'espace public pour qu'il soit plus agréable et sécurisé.

L'ouverture de ces nouveaux espaces de stationnement sera accompagnée d'une campagne de communication sur le site bordeaux.fr et sur les secteurs prisés des conducteurs de deux-roues motorisés (place Gambetta, cours du Chapeau rouge, place Puy Paulin, etc.) : des tracts rappelant les règles en vigueur et les nouveaux parkings seront apposés sur les engins en stationnement gênant.

Ce dispositif sera complété par la pose de panneaux d'interdiction de stationner sur les sites les plus fréquentés. Rappel : le code de la route interdit le stationnement des deux-roues motorisés sur les trottoirs et sur les emplacements de voitures. Une amende de 35 euros s'applique ainsi en cas de non-respect.

Consciente des besoins croissants, la Ville prévoit de multiplier ces créations d'emplacements de stationnement d'ici la fin de l'année, autour du secteur borné du centre-ville.

Informations précises sur bordeaux.fr : [Stationner à moto / en scooter | Bordeaux](#)

Contacts presse

France-Laure Pons 07 61 85 53 72 / Nicolas Corne 06 20 33 00 15 - Service de presse
presse@mairie-bordeaux.fr - 05 56 10 20 46 - twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr